

# PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE BLEUE DANS LES ALPES-MARITIMES

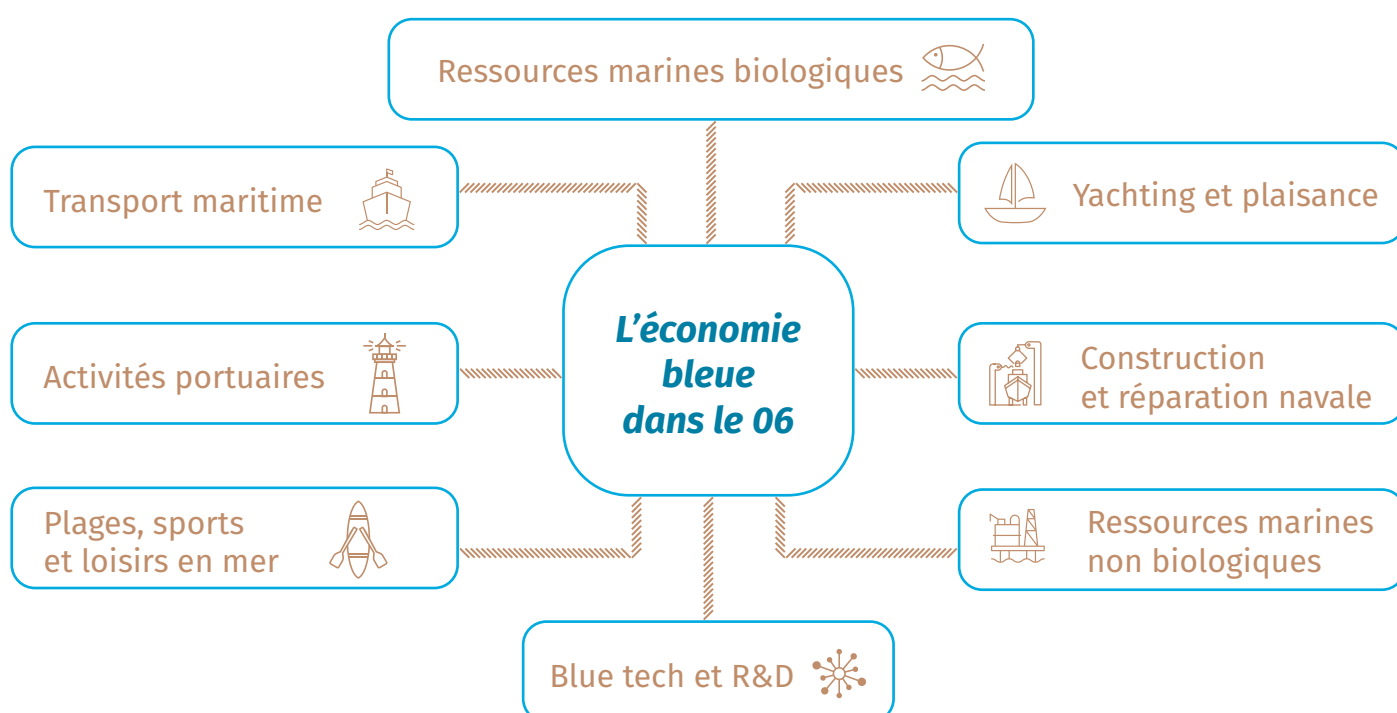


Vers un modèle de **développement  
durable et innovant**

## QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE BLEUE ?

La Commission européenne définit l'économie bleue comme ***l'ensemble des activités économiques directement liées aux océans, aux mers et à leurs côtes***, y compris les activités de soutien directes et indirectes nécessaires à son fonctionnement.

Dans les Alpes-Maritimes, ces activités peuvent être regroupées en 8 segments distincts.



## LE NAUTISME, LOCOMOTIVE D'UNE FILIÈRE DIVERSIFIÉE ET EN PLEINE MUTATION

Dans les Alpes-Maritimes, **2 120 établissements** exercent une ou plusieurs activités en lien avec l'économie bleue. La filière génère **5 000 emplois directs** et **1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires**, et pèse de manière significative dans le tissu économique local.

Sa contribution est comparable à celle de la filière spatiale (1 milliard d'euros de chiffre d'affaires et 5 800 emplois).



**2 120**  
établissements



**5 000**  
emplois

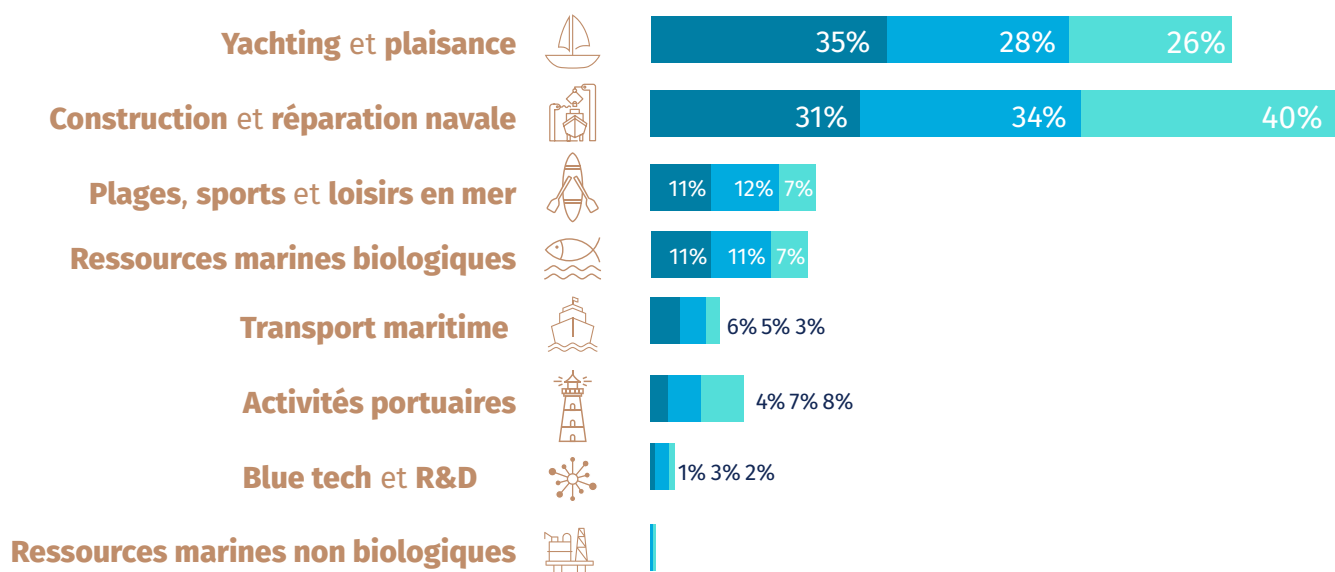


**1,2**  
**milliard**  
chiffre d'affaires

En lien avec l'image de la Côte d'Azur et ses conditions de navigation internationalement reconnues, **le nautisme domine largement la filière**. Les industries et services nautiques totalisent plus de 60 % de l'activité, tant en termes d'établissements, d'emplois ou de chiffre d'affaires. Les activités relatives à la location-vente de bateaux et à la maintenance navale prévalent.

Au-delà du nautisme, la filière comprend un ensemble d'activités, particulièrement dynamique, liées aux ressources biologiques marines, à l'image d'entreprises d'aquaculture ou de distribution de produits de la mer, dont certains chiffres d'affaires se classent parmi les plus importants de la filière.

La « Blue tech » s'affirme également comme un segment émergent, s'appuyant sur l'écosystème technologique local de Sophia Antipolis. Avec une quarantaine d'entreprises clairement identifiées, les activités exercées sont variées : acoustique sous-marine, surveillance de la qualité des eaux, gestion de la pollution marine, productivité, biosécurité des élevages aquacoles, amortissement des vagues de tempête... Une large part d'entre elles vise à réduire les impacts environnementaux de la filière.



■ Établissements ■ Emplois ■ Chiffre d'affaires



## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : UN DÉFI VITAL FACE À UNE VULNÉRABILITÉ CROISSANTE.

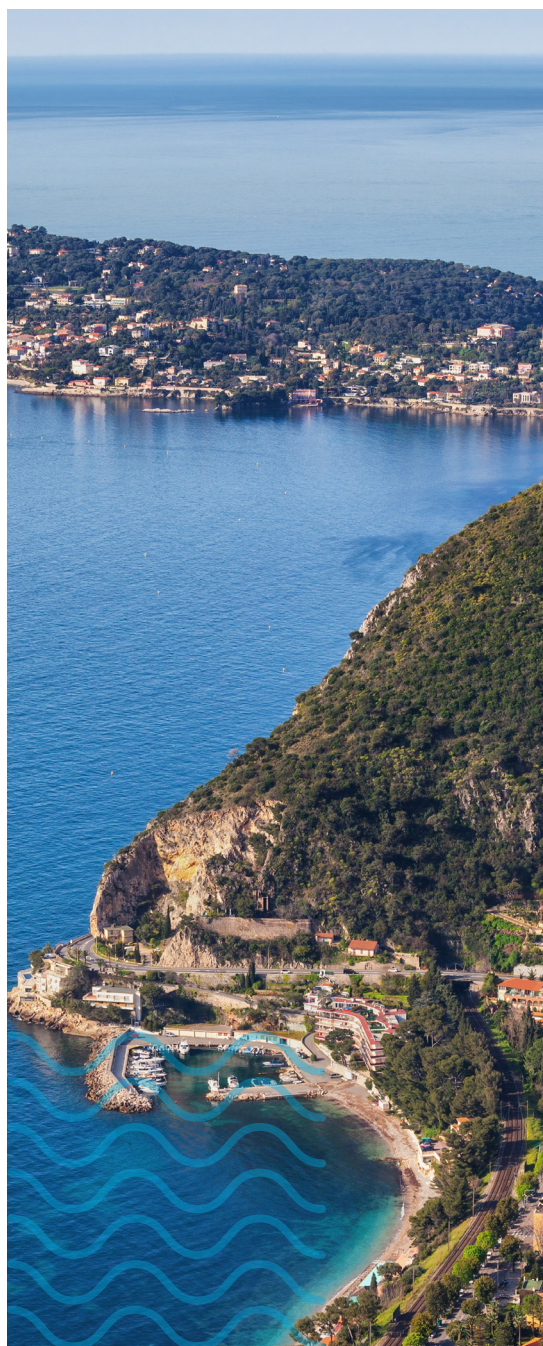
**La transition écologique constitue un enjeu majeur pour l'avenir de l'économie bleue maralpine.** Les perspectives de développement sont confrontées à l'extrême fragilité de l'interface terre-mer et aux multiples pressions humaines qui s'y exercent, tandis que la diversité des usages et la pression foncière accentuent les conflits d'intérêts, complexifiant les objectifs de gestion durable du littoral.

Comme la plupart des activités humaines, les activités de l'économie bleue sont **sources d'externalités** environnementales, telles que :

- La pollution de l'air ;
- La pollution de l'eau ;
- La pollution des sols ;
- La dégradation et la destruction des écosystèmes.

Ces effets environnementaux contribuent au dérèglement climatique, avec pour conséquence :

- Une multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes ;
- Une élévation du niveau de la mer ;
- Une raréfaction des ressources marines ;
- Une pression accrue sur les ressources hydriques, matérielles et énergétiques.



**Activités maritimes**  
Sources d'externalités  
environnementales



Pollution de l'air, de l'eau et des sols  
Dégradation et destruction  
des écosystèmes



**Dérèglement climatique**  
Menaces sur les activités  
de la filière maritime

Phénomènes météorologiques extrêmes  
Elévation du niveau de la mer  
Raréfaction des ressources marines  
Pressions sur les ressources

À terme, **le dérèglement climatique représente une menace directe sur les activités de l'économie bleue**, telles que les dommages matériels sur les embarcations et infrastructures maritimes ou une diminution des ressources marines. **Cela est de nature à augmenter considérablement les coûts d'exploitation des entreprises**, avec un risque important de cessation d'activité pour les celles n'ayant pas les ressources nécessaires pour s'adapter.

Bien que la conscience écologique soit réelle, deux tiers des entreprises se disent convaincus par le sujet et agissent concrètement pour réduire leur empreinte environnementale, la filière se heurte encore à des freins structurels majeurs. Le coût des investissements, le poids réglementaire, la résistance au changement interne et l'inertie de certaines pratiques retardent encore la mise en œuvre d'actions concrètes.



## DE LA CONTRAINTE À L'OPPORTUNITÉ : FAIRE DE LA TRANSITION DURABLE UN MOTEUR DE CROISSANCE.

Pourtant, loin d'être une simple contrainte, la transition écologique est un puissant levier de **différenciation et de compétitivité**.

La transition écologique offre l'opportunité aux entreprises locales de conquérir de nouveaux marchés (yachting durable, recyclage et revalorisation des déchets, biotechnologies marines) et de renforcer leur **compétitivité** en bâtissant une image d'excellence environnementale, un atout majeur pour la marque Côte d'Azur.

Certaines entreprises locales se sont déjà emparées de ces opportunités. Il convient, à présent, d'accompagner les autres, en levant les freins identifiés et en s'appuyant sur les moteurs de croissance suivants :

- L'innovation ;
- L'ancrage local des activités bleues et la valorisation du patrimoine naturel et culturel des Alpes-Maritimes ;
- La gouvernance et la collaboration territoriale : un levier fondamental pour la durabilité de l'économie bleue.





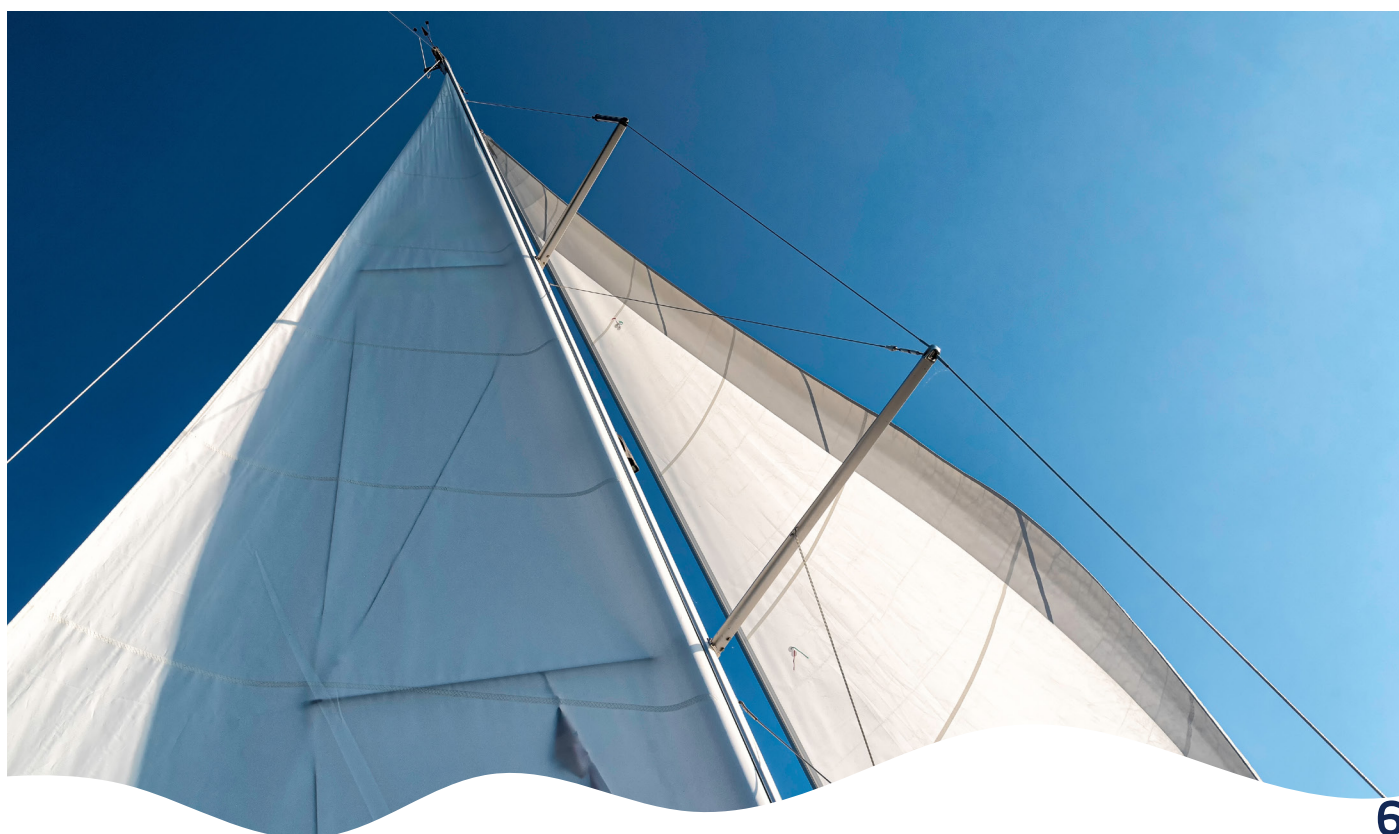
## ASSURER LA RÉUSSITE PAR LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT.

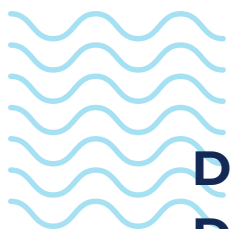
Quatre axes d'intervention peuvent contribuer à faire de la transition écologique un levier de croissance pour les entreprises de l'économie bleue maraîchine :

- Le réajustement du cadre réglementaire pour concilier exigences environnementales et performances économiques ;
- Le soutien actif aux démarches de R&D pour encourager l'innovation bleue ;
- La promotion et la consolidation d'une culture de la mer écoresponsable ;
- Le déploiement d'une stratégie d'attractivité autour de la mer et de la résilience de ses activités.

L'ensemble de ces axes ne pourra être mis en œuvre sans anticiper et développer les compétences de demain, afin d'adapter les cursus de formation locaux, pour répondre aux nouveaux besoins de l'économie bleue durable.

Pour une transformation réussie, l'économie bleue maraîchine doit jouer collectif. Sa résilience et sa compétitivité futures dépendront non seulement de ses propres atouts, mais aussi de sa capacité à **nouer des alliances stratégiques** avec les territoires voisins, notamment italiens et monégasques, pour faire du bassin méditerranéen nord-occidental un pôle d'excellence européen en matière d'économie bleue durable.





## DÉTAIL DES PROPOSITIONS



### 1. Réajuster le cadre réglementaire

- Harmoniser la **réglementation au niveau international et national** ;
- Simplifier et accélérer les **démarches administratives** ;
- **Communiquer** plus largement sur les impacts économiques des nouveaux dispositifs réglementaires ;
- Renforcer les **ressources allouées aux dispositifs de contrôle**.



### 2. Soutenir l'innovation et la R&D appliquées à l'économie bleue

- Développer et structurer **le soutien financier** ;
- Renforcer les **soutiens techniques**.



### 3. Promouvoir et consolider une culture de la mer écoresponsable

- Généraliser la **mesure de l'empreinte environnementale** des activités et infrastructures maritimes ;
- **Communiquer auprès des acteurs de la filière et de la société civile** ;
- **Intégrer la mer dans les politiques d'aménagement du territoire** ;
- Encourager **les circuits courts de la mer**.



### 4. Déployer une stratégie d'attractivité autour de la mer et de la résilience de ses activités

- Créer des **instances de dialogue** à l'échelle départementale regroupant l'ensemble des segments d'activité de la filière ;
- Mener des **actions de marketing territorial fortes**.

Scannez pour  
télécharger  
***l'étude complète***



## **Contacts**

Marc MORVANY - marc.morvany@cote-azur.cci.fr

Emilie COLLIGNON - emilie.collignon@cote-azur.cci.fr